

du rapport et la politique qui en suivra. Je dis cela pour deux raisons. Tout d'abord, nous pensons qu'il conviendrait d'en discuter encore au sein même du gouvernement et, deuxièmement, nous pensons qu'avant de nous interroger, il serait bon que les parties intéressées du secteur public examinent ces recommandations.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LES CHIFFRES DE VENTE PRÉVUS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre d'État comptable de la Commission du blé. Comme, selon le Bureau fédéral de la statistique, pour les huit premiers mois de la campagne, le volume des ventes de blé est 28 p. 100 inférieur à la moyenne décennale de 254 millions de boisseaux pour la période de 1958-1968, le ministre peut-il indiquer à la Chambre s'il s'attend encore que les ventes atteindront, pour la présente campagne agricole, les 375 millions de boisseaux qu'il avait prévus plus tôt cette saison?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, le rythme des exportations devance constamment celui de l'an dernier si l'on compare les semaines et les mois. La différence entre ces deux chiffres disparaît donc rapidement, et il y aura bientôt une balance favorable. Dès lors, je reste optimiste quant au chiffre prévu.

LES PÊCHES

L'ENVOI À CERTAINS DÉPUTÉS DE POISSONS MORTS ET DE LETTRES RENFERMANT DE FAUSSES DÉCLARATIONS

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Voudrait-il tenter de déterminer l'origine de lettres, manifestement apocryphes et portant diverses oblitérations postales, qui auraient été écrites par un M. Lloyd McCracken, d'une importante société pétrolière des États-Unis, et ont été adressées à plusieurs membres du Parlement en même temps que des colis de poissons bien morts immergés dans le mazout, et qui contiennent des déclarations erronées injurieuses pour l'industrie de la pêche des Maritimes?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un appel téléphonique d'un dirigeant de l'Imperial Oil qui a protesté contre ces incidents et

[L'hon. M. Olson.]

m'a affirmé que la lettre ne provient pas de cette société. Il a ajouté que la lettre avait été expédiée d'au moins quatre endroits dans l'Est du Canada, l'un d'eux étant les édifices du Parlement.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Les renseignements qu'il a reçus indiquent-ils que l'organisme de recherches mentionné dans la lettre n'existe pas?

L'hon. M. Davis: Que je sache, pareil organisme n'existe pas.

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Pêches. Étant donné que les députés ont trouvé dans leur courrier de ce matin des emballages de polluants en plastique et que ceux-ci semblent avoir été distribués en grandes quantités et qu'ils portent atteinte à l'industrie de la pêche à Terre-Neuve, le ministre serait-il disposé, après une enquête sérieuse, à faire une déclaration pour clarifier cette affaire et réfuter les arguments avancés dans la lettre?

L'hon. M. Davis: Oui, monsieur l'Orateur.

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que les emballages expédiés du bureau de poste de la Chambre des communes étaient dûment affranchis?

LES AÉROPORTS

LE RIVAGE À TORONTO—L'APPROBATION DU CONSEIL DE LA VILLE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné le vif intérêt suscité par la déclaration du ministre mardi dernier au sujet du nouvel aéroport dont la construction est proposée à Toronto, pourrait-il donner plus de précisions et déclarer catégoriquement qu'on ne construira aucun nouvel aéroport sur le bord de l'eau sans avoir consulté et obtenu l'approbation ou le consentement du conseil municipal de la ville de Toronto?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir donner cette assurance. Je ne sais pas dans quelle mesure je peux la donner au point de vue juridique, mais comme je l'ai dit